

COPIL numérique : la résilience des réseaux pendant la crise sanitaire

Annie Genevard, présidente de l'ANEM, a participé au COPIL numérique organisé trimestriellement par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Julien Denormandie, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et Cédric O, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de l'action et des comptes publics chargé du numérique.

Le COPIL réunit les associations d'élus, les quatre opérateurs, la Fédération Française des Télécoms, l'Agence du numérique et l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse afin de faire un point sur l'avancée des déploiements des réseaux fixe et mobile. Lors de cette réunion, les participants ont reconnu la résilience des réseaux, énormément sollicités pendant la période de confinement. Les ordonnances et décrets pris pendant la crise sanitaire visaient à permettre la continuité des déploiements qui n'ont pu se faire au même rythme qu'en 2019, particulièrement le chantier de la fibre, fortement ralenti. La volonté de tous est de retrouver le rythme des déploiements d'avant la crise sanitaire afin de parvenir à l'objectif du bon haut débit pour tous d'ici la fin de l'année 2020.

Annie Genevard a demandé des précisions sur le déploiement du New deal notamment au sujet des sites 4G du dispositif de couverture ciblée dont les premiers résultats doivent être visibles d'ici le 4 juillet 2020. Elle a également posé une question sur la 5G dont la procédure d'attribution des nouvelles fréquences est suspendue à la tenue d'enchères qui devaient avoir lieu en avril. Ces enchères ont été repoussées à cet automne.